LA SOIRÉE DE GALA de l'Amicale de la Sûreté

L'Association amicale de Prévoyance des commissaires et inspecteurs de la sûreté nationale de France et d'outre-mer donnait, hier, au cinéma Pathé, une soirée de gala au profit de ses œuvres sociales.

Dans la loge officielle avaient pris place MM. Samama, préfet du département ; Chavarot, secrétaire général ; Tampon-Lajariette, chef de cabinet ; le général de Linarès, commandant la place de Nancy ; docteur Weber, adjoint, représentant le maire de Nancy ; Bornet, procureur général ; Borel, procureur de la République ; Laagel, directeur départemental des services de police ; Pugnières, commissaire divisionnaire ; docteur Jacson et Linart, adjoints ; Breton, commissaire central ; les délégués de l'amicale, commissaires Petitot, Corsent, Hubert, Antoine, etc...

Le spectacle, présenté par le sympathique speaker Maurice Jacquet, comportait une partie artistique avec le concours de vedettes connues de la radio, de la scène et de l'écran : la fantaisiste Josette Dayde, la diseuse Denise Bosc, l'acteur Sessue Hayakawa et André Baugé, de l'Opéra, qui obtinrent un beau succès.

Au cours de l'entr'acte, le commissaire Petitot prononça une courte allocution, définissant les buts de l'amicale de prévoyance, qui vient en aide aux camarades policiers dans le besoin.

En seconde partie, pour reprendre l'ambiance policière, la projection du film : « Un flic », permit de mettre en valeur les méthodes modernes dont dispose la police parisienne dans sa lutte contre la pègre.

Ce film donne le reflet exact de l'action menée pour les différentes sections de la police judiciaire avec un matériel spécialement étudié et obligeamment prêté par la préfecture de police pour la réalisation du scénario.

C'est la tragique histoire d'un garçon, Georges Mounier (Raymond Pellegrin), de situation modeste, « qui accepte d'entrer au service d'une dangereuse bande de gangsters, par amour pour Josette (Suzy Carrier).

Après bien des mésaventures, au cours desquelles se développent les méthodes policières : descentes de police, rafles, vérifications d'identité, dirigées par le beau-frère de Georges, le commissaire Renaud (Lucien Coëdel) l'action se termine par l'attaque du repaire des bandits où, au cours de la bagarre, Georges est mortellement blessé.

Mais ce qui donne le caractère à cette production française c'est la vie même du policier retrouvé dans toute sa simplicité où ce fonctionnaire de l'Etat risque à chaque instant sa vie pour un salaire insuffisant.

La musique des gardiens de la paix, dirigée par le brigadier chef Rouhy, apporta son concours à ce spectacle qui fut très réussi.

Conférence sur le secrétariat de direction

Une conférence sur la formation des secrétaires de direction et les débouchés que peut offrir cette carrière sera donnée par Mme Grandjean, directrice de l'Ecole des Secrétaires de direction, rue Soufflot, à Paris, vendredi 5 mars, à 18 h. 15 à la Chambre de Commerce, 46, rue Gambetta, à Nancy.

Cette conférence est organisée sous les auspices de l'Association des sténotypistes de Lorraine. Toutes les personnes qui s'intéressent au secrétariat de direction, ainsi que les s'énotypistes, membres ou non de l'Association, y sont cordialement invitées.

MENUS FAITS ET MÉFAITS

TRAM ET VOITURE CONTRE AUTOS

Une rencontre s'est produite rue Saint-Jean, entre une voiture hippomobile appartenant à la brasserie « Greff », conduite par M. Louis Berne, 61, rue de la Colline, et le tramway n° 8 de la ligne 3, piloté par le wattman René Marchel, 5, square de Boufflers.

Le choc fut si violent que la voiture et le cheval furent projetés contre deux autos stationnées à proximité et appartenant respectivement à MM. André Job, grainetier, 52, rue Saint-Jean, et Maurice Pierrot, 11, rue des Ecoles, à Champigneulles.

Heureusement personne n'a été blessé, mais on signale d'importants dégâts matériels.

IL FERA SA PEINE

Gustave Moisson, 42 ans, 55, rue Voltaire, à Laxou, faisait l'objet d'un jugement de simple police le condamnant à trois jours de prison pour ivresse. Il vient d'être appréhendé en vertu d'un extrait de ce jugement et conduit à la maison d'arrêt où il a été écroué.

AMATEUR DE ROUES

M. René Créange, médecin, 25, boulevard Charles-V, a porté plainte contre inconnu pour vol de la roue de secours de sa voiture.

LES VIOLENTS

Robert Raybois, demeurant clos D, rue Oberlin, aurait frappé d'un coup de poing au visage, dans un café de la rue Henri-Déglin, M. Henri Barbarin, 41 ans, 118, Grande-Rue, et qui a porté plainte.

L'EXODE DU COMBUSTIBLE

50 kilos de charbon que Mme Alice Flayeux, 10, rue Raymond-Poincaré, avait entreposé dans le couloir de son immeuble, ont pris la « poudre d'escampette ».

...Sans doute les y a-t-on aidés ?

ASSOCIATION...

Deux jeunes filles que Mlle Jacqueline Croux, 14, rue de la Commanderie, ne connaissait pas, lui ont demandé d'accepter en dépôt, contre une somme de 1.000 francs, prix du travail effectué, une chaise appartenant à une voisine.

Quand celle-ci revint, Mlle Croux a dû se rendre compte qu'elle avait été l'objet d'une escroquerie.

ARRESTATION

La gendarmerie a procédé à l'arrestation de Victor-Louis Hornbeck, 55 ans, manœuvre à Jarville, recherché en vertu d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel, le condamnant par défaut à un mois de prison et 3.300 fr. d'amende pour port d'arme prohibée et ivresse publique.

CULTE ORTHODOXE

Un office orthodoxe sera célébré dimanche 7 mars, à 10 h., à Nancy, 8, rue Baron-Louis.

HOMONYMIE

M. René Varry, entrepreneur de menuiserie à Jarville, 101, rue de la République, nous prie de faire savoir qu'il n'a rien de commun avec M. René Vary, dont nous annonçions l'attribution de la croix de guerre dans notre numéro du 2 mars dernier.

ETAT CIVIL du 3 Mars 1948

NAISSANCES. — Jocelyne Hass, 56, rue Mac-Mahon. — Annie Nicolaso, 13, place Malval. — Guy Remy, 69, rue Pasteur. — Bernard Arnold, 23, rue de Dieuze. — Marie-Claire Laurent, 44, rue de l'Abbé-Gridel. — Michel Bernard, 53, rue Félix-Faure. — Myriam Coince, 58, rue Emile-Coué. — Jacqueline Godard, 65, rue Charles-III. — Marie-Thérèse Vatiquelin, 21, rue de Serre. — Roland Perroux, 45, rue des Quatre-Eglises. — Jean-Marie Bleicher, 31, rue de l'Abbé-Grégoire.

PUBLICATIONS. — Roger Claudel, ajusteur, à Nancy, 19, rue R.-Poincaré, et Jeanne Anno, s. p., à Nancy, 19, rue R.-Poincaré. — Emile Arnould, chauffeur aux P.T.T., à Nancy, 20, rue Foller, et Huguette Remy, sténo-dactylographe, à Nancy, 72, boulevard Lobau. — Justin Descombes, employé de commerce, à Saint-Etienne (Loire), et Alice Merlet, employée de bureau, à Nancy, 21, rue Erckmann-Chatrian. — Auguste Muller, employé à la Compagnie des Tramways, à Laxou, et Gabrielle Louis, employée à la Compagnie des Tramways, à Nancy, 23, rue du Pont-Mouja. — Georges Simonin, poseur de voies à Nancy, 91, rue de la Hache, et Gisèle Posy, bonne, à Nancy, 4, rue Jennesson. — André Carême, aide jardinier, à Nancy, 4, rue Saint-Mansuy, et Paulette Germain, s. p., à Nancy, 4, rue Saint-Mansuy.

DECES. — Serge Vautrin, 2 mois, 98, rue Saint-Nicolas. — Marie-Louise Bach, 68 ans, s. p., épouse Bohrer, 164, avenue de Strasbourg. — Joséphine Mourquin, 60 ans, s. p., épouse Ley, 12, rue des Loups. — Irma Munck, 82 ans, s. p., veuve Prudent, 104, rue Stanislas. — Marie Gaire, 80 ans, s. p., veuve Saintot, 88, rue de Boudonville. — Alexandre Petitnicolas, 44 ans, plombier, à Pont-à-Mousson. — Léontine Lepoutre, 72 ans, s. p., divorcée Leroy, à Lanéuveville-devant-Nancy. — Charles Bastien, 66 ans, retraité, à Lay-Saint-Christophe. — Eugène Silliaux, 70 ans, débitant, 32, rue de Malzéville.

Distribution de cartes aux victimes des inondations

Les sinistrés habitant les rez-de-chaussée des quartiers inondés, ayant déposé leur dossier en mairie et n'ayant pas encore retiré leurs cartes, pourront s'adresser à l'hôtel de ville (bureau des inondés), de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., aux jours indiqués ci-dessous.

Les personnes ne pouvant se déplacer pourront se faire représenter par une tierce personne munie de la carte d'identité de l'intéressé et d'une procuration sur papier libre. Toutes les cartes devront être retirées avant samedi soir. Elles serviront en vue d'une distribution devant être effectuée dans les quartiers sinistrés, suivant des modalités qui paraîtront ultérieurement dans la presse locale.

Distribution du jeudi 4 mars

Rues Abbé-Lemire, d'Algérie, Alliance, Atrie, Austraste, Bailly, Baron-Buquet, Bastien-Lepage, Bitché, Braconnot, Canal, Canrobert, Carrière, César-Bagard, Chaligny, Chanoines, Charles-Dussaulx, Charles-de-Foucault, Charles-Keller, Charles-III, La Mothe, Lionnois, Pierre-Fourrier, Montesquieu, Sébastien-Leclerc, Charles-Welsche, de Château-Salins, des Cinq-Piquets, Claudot, du Crosne, Didion, de Dieuze, de la Digue, du Docteur-Grandjean, des Dominicains, place Driant, rues Drouin, Ernest-Bussière, Eugène-Vallin, des Fabriques, des Feven, Foller, François-Guinet, des Frères-Daum, Tiercelins, Vanne, Sainte-Catherine, Jeannot, sentier de Malzéville.

Distribution du vendredi 5 mars

Rues de la Gendarmerie, Girardet, Godron, Guilbert-de-Pixérécourt, Gustave-Petit, de la Hache, Henri-Bazin, Henri-Déglin, Henri-Lepage, des Jardiniers, Joseph-Florentin, Lacordaire, Laflize, Lecreulx de la Liberté, boulevard Lobau, place Loritz, rues Mac-Mahon, de Malzéville, sentier de Malzéville, rues du Manège, Martimprey, Martin-Munier, Michelet, Mollevaut, Montesquieu, Oberlin, de la Pépinière, Pierre-Fourier, du Pont-Cassé.

Distribution du samedi 6 mars

Rues du Pont-Mouja, de la Primatiale, du Progrès, de Reznéville, de Remenauville, Sainte-Catherine, Sainte-Anne, de Saverne, Sellier, Sébastien-Leclerc, Sigisbert-Adam, de Solignac, des Tanneries, sentier des Tanneries, rues du Tapis-Vert, de Tomblaine, des Trois-Maisons, Vayringe, des Tiercelins, de la Vanne, Victor-Villa-Verdier, du 20e-Corps, Virginie-Mauvais, Jeannot, la Mothe, Lionnois.

Distribution spéciale

Le dimanche 7 mars aura lieu une distribution de denrées diverses aux victimes des inondations munies d'une carte d'inondé. Elle sera faite dans les quatre centres suivants :

1° Etablissements Brossette, 25, rue de Château-Salins; responsable : M. Vermandé.

2e 3, rue de Réménauville; responsable : M. Lenoir.

3e M. Lacour, 1, rue Henri-Déglin responsable : M. Spiral.

4e Gymnase municipal, boulevard Charles-V; responsable : M. Picard.

Cette distribution, qui comprendra les articles ci-dessous, sera effectuée avec des modalités qui paraîtront samedi dans la presse locale.

Train de l'Amitié (réservé aux enfants de moins de 14 ans). — 1 boîte de lait par enfant de moins de 14 ans; 3 boîtes de Baby par enfant de moins de 14 ans; 1 boîte de soupe par enfant de moins de 14 ans; 3 paquets de 2 kg. de farine par enfant de moins de 14 ans; 2 paquets de pâtes de 0 kg. 250; 1 paquet de haricots de 0 kg. 250; 1 paquet de flocons d'avoine.

Dons du comité nancéien d'Aide aux victimes des inondations. — 1 boîte de lait Gloria par enfant de moins de 14 ans; 3 boîtes de lait par vieillard de plus de 65 ans; 1 paquet de 0 kg. 250 de filets de harengs par personne.

A titre onéreux. — 1 morceau de savon de 300 gr. par personne au prix de 30 fr.

Une distribution de pommes de terre à titre gratuit sera faite ultérieurement pour les sinistrés des caves. Il est également prévu une distribution de légumes secs pour les titulaires de cartes d'inondés.

A travers les Sociétés

Accord Parfait. — Les membres de la troupe de comédie sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 5 mars, à 20 h. 30. Concert du 14 mars. Congrès de Châlons-sur-Marne, questions diverses. Présence de tous nécessaire.

A. P. G. quartier Saint-Nicolas. — La prochaine réunion aura lieu le vendredi 5 mars, à 20 h. 30, à l'endroit habituel, café Alcoba, anc. Nicolay, angle des rues des Quatre-Eglises et Charles-III, présence de tous indispensable.

Société d'horticulture des Jardins populaires de France. — Les sociétaires sont priés de bien vouloir payer leur cotisation de 1948. Les nouvelles adhésions sont également reçues chez M. Charbonnet, café 1, rue de Mon-Désert.

Ex-P. G. Saint-Epvre. — Réunion mensuelle, le jeudi 4 mars, à 20 heures 30, salle de la rue de Guise. Le président serait reconnaissant à tous les camarades de la section disposant d'une chambre de bien vouloir le lui faire savoir à seule fin de pouvoir y loger un camarade congressiste assistant au congrès national des 1er, 2, 3 et 4 avril.

Les camarades n'ayant pas encore réglé leur cotisation 1948 sont priés de le faire sans délai. Se présenter muni de la carte 1947, chez le président.

Groupe Drouet, Prolonge du 8e R. A. — Contrairement à l'avis paru dans le bulletin de l'association, la prise d'armes du 8e R.A. aura lieu à 10 heures, dimanche 7 mars.

Rassemblement de tous les membres porteurs de l'insigne devant la cour du quartier, à 9 h. 45.

Association amicale des Anciens des Transmissions de Lorraine. — Réunion au café Foy, place Stanislas, le samedi 6 mars, à 18 heures. Compte rendu financier du bal ; offres d'emploi.

Anciens Elèves du Lycée Henri-Poincaré. — La réunion mensuelle aura lieu mardi 9 mars à 17 h. 30, à Excelsior.

Cercle culturel Espéranto. — La réunion mensuelle aura lieu ce soir jeudi, à 20 heures 30, à la Maison des Jeunes, place de l'Arsenal. Cordiale invitation à tous.

RADIO PROGRAMME

Jeudi 4 mars

RADIO-LORRAINE

8 heures : Journal parlé régional 19 h. 05 : Extraits de films · 19 h. 15 : Météo : la vie intellectuelle régionale, par Pierre Didry ; revue de la presse régionale.

PROGRAMME NATIONAL

6 h. 40 : Disques ; 7 h. 23 : Variétés instrumentales ; 12 h. 30 : Quelques duos d'opérettes célèbres ; 14 h. 05 : Musique classique ; 14 h. 25 : Antigone, de Sophocle ; 19 h. 07 : Musique de chambre ; 20 h. 30 : Orchestre national.

PROGRAMME PARISIEN

7 h. 03 : Œuvres de Chabrier ; 8 heures 15 : La Parade des Masques ; 13 heures 05 : Sous le masque de l'opérette ; 20 h. 05 : Sous le masque de la fantaisie ; 22 heures : Sous le masque de l'Illusion.

RADIO-LUXEMBOURG

7 h. 15 : Bonjour le Monde ; 12 heures 40 : Y'a de la gaieté dans la maison ; 19 h. 23 : Opérettes ; 20 heures : Swing contre musette ; 21 heures : Fantasia (music-hall ; 21 h. 31 : Gloires de la musique (Wagner, Berlioz, Shostakovitch).

AVIS DE DÉCÈS

Mme Ernest ANTOINE ; M. et Mme Julien BEAUVAIS ; M. et Mme Ernest ANTOINE ; M. et Mme René BERNARD, M. et Mme René ANTOINE, leurs enfants, petits-enfants, toute la famille et les amis, vous font part du décès de **Monsieur Ernest ANTOINE**, mécanicien-électricien, meilleur ouvrier de France, survenu dans sa 72e année. Les obsèques auront lieu vendredi 5 mars, à 10 h., en l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre. Corps déposé. Remerciements à l'église. — Nancy : sentier de la Croix-d'Auyot.

M. et Mme Félix JACQUEL, et leurs enfants : M. et Mme René SAINTOT et leurs enfants ; M. et Mme STEHLÉ, et toute la famille, ont la douleur de vous faire part du décès de **Madame Veuve SAINTOT**, née Marie GAIRE, survenu à l'âge de 80 ans. Les obsèques auront lieu le vendredi 5 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Mansuy. Réunion et remerciements à l'église. — Nancy : 88, rue de Boudonville.

Les obsèques de **Monsieur Georges BASTIEN**, retraité de la S.N.C.F., décédé à Nancy, dans sa 66e année, muni des sacrements de l'Eglise, seront célébrées en l'église Saint-Pierre le vendredi 5 mars 1948 à 10 h. L'inhumation aura lieu, le même jour, au cimetière de Pont-Saint-Vincent, vers 14 h. 30. — De la part de : Mme Georges BASTIEN, son épouse ; M. l'abbé BASTIEN, curé de Tonnoy (M.-et-M.) ; M. l'abbé RENAULT, curé de Saint-Pierre de Nancy ; ainsi que de toute la famille.

M. et Mme Henri BALS et leur fils, à Mirecourt ; les familles BALS, SAMSON, CHARROIS, SALZARD, CLERC, toute la famille et les amis, vous font part du décès de **leur cher petit GERARD**, survenu à Malzéville, à l'âge de 10 mois. Obsèques jeudi 4 mars, à 15 heures, en l'église de Malzéville. — Malzéville : 15, rue Jules-Ferry.

On nous prie d'annoncer la mort du capitaine de frégate de réserve Pierre **BRESSET**, ancien secrétaire général de la Société Nancéienne de Crédit Industriel, chevalier de la Légion d'honneur, décédé subitement à Paris, le 15 février 1948. — De la part de Mme P. BRISSET ; du commandant et Mme BRUNET; du capitaine et Mme BIZOT.

M. René LEY, entrepreneur ; M. Henri GRANDEMANGE, Madame née LEY et leur fils ; Mlle Geneviève LEY ; toute la famille et les amis, ont la douleur de vous faire part du décès de **Madame René LEY**, née Claire-Joséphine MOURQUIN, survenu à Nancy le 2 mars 1948, à l'âge de 60 ans, après une longue et douloureuse maladie, munie des sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu le vendredi 5 mars, à 10 h., en la basilique Saint-Epvre, où le corps sera déposé. Réunion et remerciements à l'église. — Nancy : 12, rue des Loups ; 14, rue des Etats.

M. le Docteur Pierre PRUDENT et Mme, à Rambervillers ; M. et Mme Jean PRUDENT et leur fils ; M. et Mme Albert PRUDENT et leur fille ; M. et Mme Paul BECKER et leurs filles ; Mme Vve Henri PRUDENT, ses enfants et petits-enfants ; Mme Vve T. MOZER ; M. et Mme Lucien MUNCK, à Belfort ; Mme Vve MOZER-MUNCK, à Auxonne ; les familles PRUDENT, HENRIOT, PRUDENT-MAY, BERGMANN ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Madame Veuve Emile PRUDENT**, leur mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, tante, parente et amie, décédée le 2 mars 1948, dans sa 83e année, munie des sacrements de l'Eglise. L'inhumation aura lieu le 5 mars, à Lure, dans le caveau de famille dans l'intimité. — Nancy : 104, rue Stanislas.

M. Charles BOHRER, et toute la famille, ont la douleur de vous faire part du décès de **Madame Charles BOHRER**, née Marie-Louise BACH, survenu à l'âge de 68 ans. Les obsèques auront lieu le jeudi 4 mars, à 15 h. 30, en la chapelle de la Maison de Secours. Remerciements à la chapelle. — Nancy : 164, avenue de Strasbourg.

Mme Eugène SILLIAUX, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de vous faire part du décès de **Monsieur Eugène SILLIAUX**, survenu à Nancy à l'âge de 71 ans. Les obsèques auront lieu le vendredi 5 mars à 14 heures, en l'église Saint-Fiacre. Remerciements à l'église. Réunion maison mortuaire : Nancy, 32, rue de Malzéville.

RETOUR DE CORPS

Mme veuve Marcel BOUCHER et ses filles Denise et Colette ; Mme veuve Charles BOUCHER, sa mère ; M. Gaston BOUCHER, Madame et leurs enfants ; M. Lucien BOUCHER, Madame et leurs enfants ; M. René BOUCHER, Madame et leurs enfants ; M. André BOUCHER et Madame, ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces ; toute la famille et les amis, vous informent du retour à Nancy du corps de **Marcel BOUCHER**, sergent au 146e régiment d'infanterie, mort au champ d'honneur à Hénaménil, le 18 juin 1940. L'inhumation aura lieu le vendredi 5 mars, à 15 h. 30. Réunion au dépositoire militaire, rue de Sivry (angle rue Sergent-Blandan), et de là au cimetière du Sud. — Nancy : 23, rue Camille-Mathis.

MESSE D'ANNIVERSAIRE

Un service religieux sera célébré le samedi 6 mars, à 8 heures, en l'église Saint-Mansuy, à la mémoire de **Monsieur André REYMUND**, décédé le 23 février 1947. — De la part de Mme veuve REYMUND, son fils, et toute la famille.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Georges VALOT, et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes, et en particulier MM. les Directeurs des Sports et de l'Enseignement technique, MM. les Professeurs et les Elèves du C.F.P. Héré de Nancy, qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de **leur cher petit FRANÇOIS.**

M. et Mme Félix FAHRER et leurs enfants ; Mlle Danièle FAHRER, et toute la famille ; les Etablissements FEUVRIER et tous ses amis, remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de **Monsieur Emile FAHRER.**

Mlles Marie-Louise et Claire LOUIS ; M. WERNER et Madame, née LOUIS ; M. et Mme Jules-LOUIS et leurs enfants ; M. et Mme André MOREL et leurs enfants, et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de **Monsieur Léon LOUIS.** — Nancy : 55, rue de Tomblaine.

LUNÉVILLE — HOUDEMONT. — M. Paul MOUGENOT, ses fils Jacques, Antoine et Bernard et toute la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de **Madame Paul MOUGENOT.**

Association des Mutilés des Yeux

Le bureau de la section de Meurthe-et-Moselle de l'association informe tous les mutilés des yeux des deux guerres que la prochaine réunion mensuelle aura lieu le dimanche 7 mars, au siège de la section, 2, rue des Fabriques, à Nancy, à 9 h. 30, salle 7.

AUTOUR DE NANCY

MAXEVILLE

ETAT CIVIL DU MOIS DE FEVRIER. — Naissances : Gomolka Roland, cité du Canal; Pinoo Agnès, 4, rue de Verdun; Léonet Mirelle, 52, route d Metz; Chanard Nicole, 71, route de Metz.

Mariages : Debarnot Claude, charcutier, 25, rue de la Digue, Nancy, et Prolongeau Yvette, manutentionnaire, cités Solvay; Lefort André, charpentier, rue du Tonneau, à Vandœuvre, et Cottet Irène, s.p., rue Gambetta; Moutarde René, employé à la Compagne du Gaz, à Seichamps, et Camus Marcelle, s.p., rue du Grand-Sauvoy; Gourrier Maurice, ajusteur, 23, rue de Dieuze, à Nancy, et Mendes Maria, s.p., rue du 15-Septembre; Henry Roland, soudeur, rue des Prés, et Barthelemy Violette, s.p., à Champigneulles.

Décès : Marie-Lucie Petrement, née Colin, 60 ans, 2, rue de la République; Marie-Louise Erard, née Maîtresse, 72 ans, 28, rue du 15-Septembre; Joséphine Vincent, née Gauthier, 79 ans, 60, rue de la République.

MALZEVILLE

Grand bal de la Mi-Carême

Pour la première fois depuis la Libération, Malzéville connaîtra une soirée de Mi-Carême gaie et entraînante. En effet, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, samedi 6 mars sera donné, à la salle des fêtes, un grand bal de nuit.

Cette soirée s'annonce comme devant être fort joyeuse et très animée, grâce aux traditionnels cotillons, chapeaux, serpentins et confetti, qui seront vendus dans la salle à un prix abordable. De même, on pourra se procurer des enveloppes surprises (toutes gagnantes), ainsi que des friandises. La buvette particulièrement bien achalandée permettra aux danseurs, qui seront entraînés par un orchestre de grande classe, de se reposer agréablement.

Les jeunes, pleins d'enthousiasme, et tous les Malzévillois qui veulent retrouver, au moins pour une soirée, la joie de vivre des années d'avant guerre, se retrouveront samedi prochain à la salle des fêtes.

SAPEURS-POMPIERS. — Réunion des sapeurs-pompiers le samedi 6 mars, à 20 h., à la brasserie Lorraine, pour l'organisation du bal, et sortie dimanche 7 mars, à 8 h., pour vérification des bouches d'incendie.

L'HALLALI. — Les membres du comité et les sonneurs sont priés d'assister à la réunion de vendredi 5 mars, à 21 heures, au siège social, café de la Paix.

POUBELLES ET CHIENS. — Des habitants sont venus nous faire part de leur mécontentement au sujet des chiens qui dès le matin, errent dans la localité, fouillent dans les poubelles et en répandent les ordures sur les trottoirs.

Evidemment leurs plaintes sont fondées. Cela est très désagréable et contraire à l'hygiène. Toutefois, cet inconvénient serait évité si les poubelles étaient fermées. Mais est-il possible de s'en procurer actuellement ? Dans l'affirmative, leur prix exhorbitant ne permettra sans doute pas à tout le monde de s'imposer pareille dépense.

Il est vrai, d'autre part, que les chiens ne doivent pas circuler sur la voie publique sans être tenus en laisse et doivent, en liberté, être munis d'une muselière et porter un collier indiquant le nom de leur propriétaire.

Il est avéré aussi que les chiens, malgré leur docilité et leur fidélité, trouvent toujours un moment pour s'éclipser du domicile, aller vagabonder, selon leur instinct habituel et farfouiller un peu partout.

Pour concilier les deux points de vue du propriétaire de poubelles et de celui des chiens, il serait nécessaire d'appliquer sévèrement les règlements en vigueur pour la salubrité publique et la divagation des chiens.

Une semblable mesure indisposerait les uns et les autres parce que chacun peut invoquer des impossibilités en ce moment. Elle s'appliquera certes quand le temps seront redevenus normaux.

En attendant, il apparaît que si de part et d'autre on faisait preuve d'un peu de bonne volonté les désagréments dont on se plaint seraient considérablement atténués.

Balayer les détritus répandus sur les trottoirs par les chiens en vadrouille, les chasser quand on les aperçoit fureter dans les poubelles et pour les autres, attacher leur chien jusqu'après l'enlèvement des ordures.

LA BOULE MALZEVILLOISE. — Réunion jeudi 4 mars, à 20 heures, au siège social, brasserie Moderne, café Marcelin. Remise et paiement des licences. Bal des boulistes. Concours de boules.

SAINT-MAX

DIVAGATION DES CHIENS. — Le maire rappelle aux habitants qu'un arrêté interdit la circulation des chiens sans surveillance dans les rues de Saint-Max, les jours d'enlèvement d'ordures ménagères. Ces animaux, en effet, renversent les poubelles et répandent leur contenu sur les trottoirs, ce qui est cause d'un état de malpropreté contre lequel s'élèvent, à juste titre, les habitants.

Aussi le maire demande à ses concitoyens de s'abstenir de laisser leurs chiens en liberté les jours d'enlèvement des ordures. Des instructions ont été données, d'ailleurs, aux services de police, afin qu'ils veillent à l'application de l'arrêté précité. Des contraventions pourront être dressées.

Familial Ciné : Les Clefs du Royaume

Sur scène **Jean SCHMOLL**, le plus formidab. illusionniste de notre époque

RUES A SENS UNIQUE. — Il est rappelé, d'autre part, qu'une circulation à sens unique a été établie rues de la Poudrière et Bel-Air, pour les véhicules, par arrêté du maire de Saint-Max. La circulation est réglée comme suit : en descendant de la rue Masson, passer rue Bel-Air ; pour y monter, passer rue de la Poudrière. Prière aux conducteurs de respecter ces sens de circulation dès à présent, avant même la pose des disques rouges de signalisation qui vont être posés incessamment.

VACCINATION CONTRE LA TYPHOIDE. — Dans son ensemble, la population s'est soumise de bonne grâce à la mesure de vaccination prise à la suite des récentes inondations par les services de santé. Les services de la mairie ont veillé à ce que cette mesure soit appliquée. Le maire attire l'attention des habitants sur l'intérêt qu'il y avait à la faire respecter. C'est en effet grâce à de telles mesures que de graves épidémies ont été peu à peu exclues de nos sociétés, et il est superflu d'insister sur les souffrances et les malheurs qui ont pu ainsi être évités. Aussi ceux qui se sont soumis aux vaccinations par discipline et par esprit civique n'auraient pas compris que des sanctions n'aient pas été prises envers les contrevenants. Les seules exceptions ont été faites pour les personnes absentes de Saint-Max dans la période des vaccinations, ou pour celles justifiant d'une contre-indication délivrée par un médecin.

Séance du conseil municipal

Présents : MM. Choltus, Grégoire, Cuvillon, Bertrand, Peltier, Brühl, Clerc, Aubry, Hoffer, Wahl, Langkutsch, Labussière, Brisson, Bornigal, Eustache, Chéry, Richard, Sieler; Mmes Langevin, Velpry.

Excusé : M. Racadot (malade).

Absents : MM. Sage, Prud'homme.

Séance ouverte à 20 h. 40.

Le maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; pas d'observation, adopté à l'unanimité.

Le maire propose au conseil de porter à 1.500 francs l'indemnité mensuelle allouée à M. Biet pour la surveillance de la station de pompage de Pixerécourt, pendant la période où l'armoire de manœuvre ne sera pas réparée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Cuvillon, sur la suggestion des Ponts-et-Chaussées, demande que les dix peupliers de la rue Gambetta et quatre peupliers de la rue Alexandre-Ier soient abattus, ces arbres étant un obstacle à la réfection de la chaussée et des trottoirs. Adopté après discussion.

M. Grégoire, adjoint, reprend alors l'exposé du problème de l'enlèvement des ordures ménagères. Les tarifs actuels sont vraiment trop lourds pour les contribuables et il y a lieu d'envisager d'assurer ce service par des moyens moins onéreux et, au besoin, par une exploitation directe. Aussi, après le rapport présenté par M. Grégoire, et une large discussion, le conseil charge le maire de résilier le contrat avec la société concessionnaire et décide l'achat d'un camion de 2 t. 5, avec benne basculante, sur le crédit affecté à l'enlèvement des ordures.

Le maire présente ensuite un projet de réfection des rues de Lorraine et St-Livier. Ces deux rues particulières sont en effet dans un état déplorable et il serait urgent de les remettre en état. Une longue discussion s'engage à ce sujet, à laquelle prennent part MM. Grégoire, Richard, Cuvillon, Bornigal, Eustache, Aubry, Clerc, Seler, Langkutsch et Brisson. Il est enfin convenu que le maire réunira les habitants des rues de Lorraine et Saint-Livier en vue de les constituer en syndicat.

Le maire met le conseil au courant des résultats de la vaccination obligatoire contre la typhoïde des habitants de 10 à 30 ans. Il se félicite de la bonne volonté des habitants qui se sont soumis à cette obligation. Il note que pour les contrevenants il était nécessaire de prendre des sanctions, sauf pour ceux qui étaient absents au moment des vaccinations.

M. Sieler, adjoint, donne lecture du rapport de la commission des sports, présidée par M. Clerc, au sujet d'une demande de la Boule Ouvrière de Saint-Max. Après de longues explications à ce sujet et compte tenu qu'un terrain de boules avait été aménagé près du gymnase, le conseil décide, par 14 voix, de réaménager ce terrain de boules, qui sera accordé à toutes les sociétés qui en feront la demande, et d'autoriser les boulistes à utiliser la place du Foyer Familial sans aménagement spécial.

MM. Buhl, Peltier, Sieler sont élus membres du comité du Syndicat des eaux de Pixerécourt, et MM. Clerc, Prud'homme, membres du Syndicat d'électrification du Nouveau-Saint-Max, tandis que MM. Lévy, Rueff, Dinsenmeyer Marcel, Gerner A. et Banz Christophe, sont nommés membres de la commission de revision des électeurs au conseil des Prud'hommes. Le conseil donne ses suffrages aux membres présentés pour le comité intercommunal d'électricité.

Les différentes demandes de subventions sont repoussées. Toutefois, le conseil vote une subvention de 1.000 francs pour le monument de la Malpierre et une subvention de 1.000 francs pour le monument du président Roosevelt.

La séance est levée à minuit 15.

ESSEY-LES-NANCY

SEANCE RECREATIVE. — Ce n'est pas trahir un secret en annonçant que le comité de l'Harmonie d'Essey met actuellement sur pied une séance récréative, qui sera donnée à la salle des fêtes, samedi 13 mars, en soirée, par une excellente troupe de Nancy dont ce sera la première exhibition sur notre scène.

D'ores et déjà il est permis de dire que le programme, fort copieux, comportera de la comédie, du chant, de la danse, de la prestidigitation et de la musique, car l'orchestre entend également faire parler de lui en exécutant les plus beaux morceaux de son répertoire.

TOMBLAINE

Ciné Libération. Le Moulin d'a le soleil

VILLERS-LES-NANCY

ETAT CIVIL DU MOIS DE FEVRIER. — Naissances. — Gantois Lucette-Suzanne-Charlotte · Grandidier Danielle-Andrée-Renée.

Décès. — Bouvier Alice-Marie, veuve Dupuis.

VILLERS-LES-NANCY-LAXOU

SOCIETE D'HORTICULTURE DES JARDINS POPULAIRES DE FRANCE. — Les sociétaires sont priés de bien vouloir payer leur cotisation de 1948. Les nouvelles adhésions sont également reçues chez M. Roth, café de l'Espérance, 23, avenue de la Libération, à Viller-les-Nancy-Laxou. Prendre livraison de la commande d'engrais.

JARVILLE

Une question de sexe en appel

Qui ne comprendrait l'affreuse situation de ce jeune homme de Chambrey (Moselle) qui, en passe de se marier, sollicita un extrait de naissance de façon à constituer son dossier comme l'exigeait la loi. Vautrin Willy, né le 8 avril 1926, à Jarville (M.-et-M.), constata alors qu'il figurait bien à l'état civil, mais comme enfant du sexe féminin, d'où impossibilité pour lui de contracter une union avec une personne du même sexe.

La mairie ne pouvant changer la déclaration figurant au registre et signée par le père (après lecture faite), l'intéressé eut alors recours au tribunal qui, prenant conscience de l'infortune des fiancés, et de la constance de la future qui aurait pu avoir quelques doutes, saison jamais, agit avec une célérité digne d'éloge et prit dans sa séance du 20 janvier 1948 une ordonnance rendant son véritable sexe au futur.

Celle-ci vient d'ailleurs d'être transcrite le 2 mars et les empêchements d'ordre administratif n'existent plus. Mais quel peut être le langage juridique classant cette affaire. Sans doute la formule habituelle : « Pour ces motifs, disons et ordonnons que le sieur X est du sexe masculin ».

Mieux que le créateur, le tribunal juge en souverain. Mieux encore, il ordonne l'ordre de tel sexe, ainsi le veut la procédure.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Denninger Bernadette-Fernande-Marguerite, 81, rue Tourtel ; Karcher-Chantal-Marguerite, 20, avenue de la Malgrange.

Mariages. — Snobeck Georges-Louis-Emile, peintre, 45, rue Pasteur, et Gérardin Claude-Augustine-Léone employée de bureau, 87, rue de la République ; Varry Raymond-René, constructeur, 101, rue de la République, et Germe Yvette-Joséphine, sans profession, 101, rue de la République ; Lefol René-Abel-Gaston, ferrailleur, 100, rue de la République, et Jacquot Marguerite-Suzanne, s. p. 102, rue de la République.

Décès. — Ambroise, épouse Butin Andrée-Paulette-Berthe, 32 ans, s. p., 39, rue Tourtel; Marchal Henri-Auguste, 69 ans, retraité, 29, rue Carnot.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire le